



Châteauroux, le 18 décembre 2008

Communiqué de presse

Remise des brassards de sécurité aux collégiens de Beaulieu

Jeudi 18 décembre 2008, avait lieu le lancement de l'opération « brassards de sécurité » mise en place par le Conseil général. A cette occasion, 400 brassards ont été remis aux collégiens de Beaulieu. Au total, ce sont 20 000 brassards de sécurité que va remettre le Département à tous les collégiens ainsi qu'aux élèves qu'il transporte chaque jour.

1. L'objectif de cette opération

Le Conseil général mène des actions en matière de sécurité routière, notamment auprès des jeunes. Dans ce cadre, il a décidé de doter chaque collégien et chaque élève transporté par son intermédiaire d'un **brassard fluorescent**.

Le brassard se présente sous la forme d'une réglette qui s'enroule autour du bras de son utilisateur. Sa couleur jaune fluo permet de repérer plus facilement l'enfant ou l'adolescent le matin au lever du jour ou le soir à la tombée de la nuit lorsqu'il se déplace à pied, à vélo ou lors de sa descente d'un car.

2. Un dispositif important pour doter tous les jeunes transportés

Pour mener à bien cette opération, le Conseil général a commandé **20 000 brassards** pour un coût total de **21.528 € TTC**.

La diffusion des brassards va s'effectuer pendant la période hivernale par l'intermédiaire des **Conseillers généraux**, qui vont aller à la rencontre des **collégiens** de leur canton et diffuseront eux-mêmes les brassards de sécurité. La gestion et l'entretien des 32 collèges (27 publics et 5 privés) est l'une des compétences du Conseil général.

Contact presse

Conseil général de l'Indre / Direction de la Communication
Laure de Prat- Denis Zott
Tel : 02 54 08 39 21/fax : 02 54 08 39 05
ldeprat@cg36.fr / dzott@cg36.fr

Pour les cantons de Mézières-en-Brenne et Bêlâbre où il n'y a pas de collèges, la diffusion s'effectuera par le biais des syndicats de transports locaux.

Les élèves transportés par le Département qui ne sont pas collégiens, c'est-à-dire des maternelles aux lycéens, recevront leurs brassards grâce au concours des **syndicats de transports locaux et des transporteurs**.

Contact presse

Conseil général de l'Indre / Direction de la Communication
Laure de Prat- Denis Zott
Tel : 02 54 08 39 21/fax : 02 54 08 39 05
ldeprat@cg36.fr / dzott@cg36.fr